

l'essentiel

n°58 - Avril 2007

Le journal de la ville de

Plaisir



**Le 5^e Régiment
du Génie de Versailles**
rend les honneurs au drapeau
à Plaisir

Sommaire

Actualités

Page 4

Le 5^e Régiment du Génie de Versailles rend les honneurs au drapeau à Plaisir

Environnement

Page 10

Plaisir adhère à la charte de coopération décentralisée pour le développement durable

Scolaire

Page 12

Un premier pas vers la rentrée 2008

Jeunesse

Page 16

14 séjours pour l'été : sports et farniente !

Actualités culturelles

Page 18

AaRON : le romantisme extatique de *U-Turn (Lili)* à la Clé des Champs

Sport

Page 20

La Palme plaisiroise

Agenda

Page 22

Vos rendez-vous d'avril

Calendrier des élections

Élections présidentielles :
les dimanches 22 avril et 6 mai

Élections législatives :
les dimanches 10 juin et 17 juin

(pour les procurations voir page 7)



Actualités



page 4

Scolaire



page 12

Jeunesse



page 16

Sport



page 20

Édito

Encore une fois, le choix de la concertation a porté ses fruits, que ce soit en matière d'urbanisme pour le PLU, de sport pour le Palais des sports, de vie des quartiers avec les réunions publiques organisées chaque année, ou d'aménagements nouveaux, mon équipe et moi-même avons toujours mis un point d'honneur à associer les Plaisirois aux grands chantiers qui les concernent et qui vont façonner le Plaisir de demain.

Il m'a donc semblé très important qu'il en soit de même sur un sujet qui nous concerne tous et qui me touche particulièrement : l'avenir de nos enfants. C'est pourquoi nous avons choisi d'envisager, en concertation avec tous les acteurs de la vie scolaire plaisiroise, une possible modification de la semaine scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires de la ville, en prévision de la rentrée 2008.

C'est sous l'égide de mon Adjointe au Scolaire et à la Petite enfance, Séverine Fillioud, épaulée par toute la Direction des Affaires scolaires, dont je tiens ici à saluer le dévouement et l'efficacité, qu'a été menée en janvier et février derniers, l'enquête publique sur le rythme de la semaine scolaire, auprès des familles, des enseignants, du personnel communal et bien sûr des enfants.

Près de 2 000 réponses nous sont parvenues, un score remarquable et rarissime, comme l'a confirmé l'Inspecteur de l'Éducation nationale. Je ne peux que m'en réjouir et tiens à remercier chacune et chacun de sa participation et de son implication.

Un autre sujet me tient à cœur, l'adhésion de la Ville de Plaisir à la Charte de coopération décentralisée pour le développement durable, adhésion décidée lors du Conseil municipal du 15 mars dernier à

l'heure du 50^{ème} anniversaire du Traité de Rome qui a posé les premières pierres de notre Europe moderne.

Convaincu de l'intérêt pour une collectivité de s'ouvrir à l'international et de développer des partenariats vers l'étranger, j'ai souhaité m'inscrire dans cette démarche basée sur l'échange et la connaissance des autres autour d'un sujet fort qui repose sur le développement durable.

C'est également dans ce cadre que nous conduirons des actions de coopération avec la région d'Arkhangai en République de Mongolie. Même si, effectivement, il s'agit d'une région peu peuplée, peu urbanisée et souffrant de difficultés économiques importantes, je reste persuadé que cette ouverture et la découverte d'un autre environnement - humain, social et culturel - ne peut qu'être bénéfique pour tous. Bel exemple d'une ouverture sur l'autre dans un monde où chacun a plutôt tendance à se replier sur lui-même... Ainsi en prenant son envol, Plaisir prend une nouvelle dimension internationale...



Bien Cordialement

Joël Regnault

Maire de Plaisir

Le 5^e Régiment du Génie de Versailles



À événement exceptionnel site exceptionnel : le 16 février dernier, le 5^e Régiment du Génie de Versailles avait choisi le parc du château de Plaisir pour la présentation au Drapeau de ses jeunes engagés volontaires. Un événement important et hautement symbolique pour ces jeunes serviteurs de la Nation, qui, comme a tenu à le souligner le Colonel Didier Porte, Commandant du 5^e Régiment du Génie de Versailles, présent lors de cette cérémonie, "marque la transition entre le monde civil et le monde militaire et l'engagement à servir la France, le Drapeau français devenant pour chacun d'entre eux le signe de ralliement". La présentation au Drapeau matérialise également la fin de deux mois de formation initiale pour les engagés qui entameront ensuite une formation de spécialiste (voir encadré) ; c'est après six mois qu'ils pourront troquer leur béret contre le képi. Après la revue des troupes par le Colonel Porte et la présentation au Drapeau des jeunes engagés, des remises de décorations sont venues saluer le courage et l'abnégation des officiers, sous-officiers et sapeurs du 5^e Régiment du Génie engagés dans des actions, notamment en Côte d'Ivoire ou plus de 80 d'entre eux s'illustrèrent brillamment depuis 2004. À l'issue de la cérémonie, le Maire de Plaisir, Joël Regnault, a mis en exergue "le devoir de mémoire envers leurs glorieux aînés qui ont servi la France depuis la création du Régiment en 1889 et le devoir de porter l'avenir sur leurs épaules, sans inquiétude aucune au regard de l'actualité qui, chaque jour, montre leur valeur". Quant au Colonel Didier Porte, il s'est félicité de "cette prise d'armes émouvante, un moment privilégié, un moment de famille au parc du château de Plaisir, un lieu que nous n'avons pas choisi de façon anodine, mais parce que l'axe symétrique des lieux se marie parfaitement avec le protocole militaire".

rend les honneurs au drapeau à Plaisir



Le 5^e Régiment du Génie de Versailles "Partout, toujours, réaliser"

Dès sa naissance en 1889, ce régiment de sapeurs du rail met en œuvre, partout dans le monde, des savoir-faire et des matériels qu'il est le seul à posséder. Sur les champs de bataille du 20^e siècle, il permet au chemin de fer de tenir le rôle essentiel que la stratégie et la logistique lui attribuent. Après les conflits - et tout en continuant à entretenir et renouveler les voies de chemin de fer - les missions du 5^e Régiment du Génie se diversifient. Intégré en 1998 à la Brigade du Génie, il devient le Régiment du Génie de Travaux Lourds. La mission majeure du régiment est de participer à l'appui génie des forces opérationnelles terrestres par la réalisation d'infrastructures horizontales (routes et plates-formes), dans le cadre de l'aide au déploiement. Sur le territoire national, le régiment assure la création des infrastructures routières et différents travaux d'aménagement dans les camps nationaux. Il est également chargé de la construction et de l'entretien du réseau ferroviaire militaire.



Aménagement du carrefour à l'angle de la rue de la gare et de l'avenue



Carrefour avenue du 19 mars

Par ses nombreux commerces et sa circulation dense aux heures de pointe, le carrefour entre la rue de la gare et l'avenue du 19 Mars 1962 est une véritable artère urbaine centrale. Les automobilistes stationnant à ses abords sont souvent témoins ou victimes d'altercations, voire d'accidents corporels. En effet, l'îlot circulaire existant en guise de séparateur central sur le carrefour est souvent pris pour un giratoire. Or, du point de vue du code de la route, les incidences ne sont pas les mêmes en terme de priorité.

De plus, la gare ferroviaire de Plaisir-Grignon étant une gare de « rabattement » et le parking d'intérêt régional Robert Doisneau à proximité, cela accentue encore les difficultés de stationnement dans ce quartier.

Fort de ce constat, la Ville a donc décidé d'entreprendre des travaux d'aménagement sur le carrefour du 19 Mars 1962, afin de faciliter la circulation et de le mettre en sécurité.

En plus de faciliter la circulation, le but de ces travaux est notamment d'améliorer la qualité du stationnement. Pour ce faire, le nombre de places disponibles va être augmenté. L'enfouissement des réseaux aériens - qui va embellir le cadre de vie - va être l'occasion d'intégrer un éclairage de meilleure qualité, améliorant ainsi la visibilité de nuit.

La déviation vers l'usine d'incinération (inaugurée le 8 juin 2006) avait déjà permis de désengorger la circulation des camions sur la rue de la Gare. Ce nouveau projet constitue donc un progrès sensible pour le bien être et le cadre de vie de chacun et préfigure une rénovation d'envergure de toute la rue de la Gare et dans le quartier des Petits-Prés.

Vie économique en bref

Laetitia Nicaud

Laetitia Nicaud a lancé son activité le 27 octobre 2006. Une semaine plus tard, elle écumait déjà les marchés de Plaisir et des environs. Plaisiroise "depuis fort longtemps" et mère de trois enfants, c'est tout naturellement qu'elle choisit de commercialiser du textile pour les plus petits (de 1 mois à 6 ans) ; son but étant de proposer des vêtements de qualité à des prix abordables (à partir de 5€ !).

M^{me} Nicaud, qui travaille seule pour le moment, espère pouvoir ouvrir prochainement son site internet pour y commercialiser ses produits.

Contact : 01 30 55 23 09

ERA Immobilier

Agence spécialisée dans la vente de biens immobiliers, ERA Immobilier a pris place au 17, rue Pierre Curie en septembre dernier. Eric Epailard, Directeur de l'agence, a trouvé dans la commune un fort potentiel qu'il espère développer avec l'aide de ses quatre agents.

ERA couvre le secteur de Plaisir mais aussi les villes limitrophes, comme Beynes, Les Clayes-sous-Bois ou Neauphle.

À noter que l'enseigne développe également son image en sponsorisant le Rugby club plaisirois.

Contact : 01 30 07 60 17

Bloc note administratif

Nouveaux horaires

Afin de mieux traiter vos dossiers, le Service de l'Urbanisme est fermé au public les lundis, mercredis et vendredis matins.

Le service est dorénavant ouvert : lundi de 13h30 à 19h30 - mardi 9h-12h et 13h30- 17h30 - mercredi 13h30-17h30 - jeudi 9h-12h et 13h30- 17h30 - vendredi 13h30-17h30

Contact : 01 30 79 62 34 (ou 62 65)

Procuration pour élections

Les demandes de procuration se font auprès de tout commissariat ou gendarmerie, muni de la carte d'identité. Afin de remplir le formulaire de procuration, le mandant doit fournir les nom, prénom, date et lieu de naissance ainsi que l'adresse et la profession de la personne mandatée.

Il est impératif que la personne mandatée et le mandant soient inscrits sur les listes électorales de la même commune.

Renseignements : 01 30 79 63 05

Plaisir à l'heure de la coopération

Lors du festival Escales d'ailleurs 2004, Joël Regnault accueillait l'Ambassadeur de Mongolie, invité d'honneur de la fête de la Ville. Les deux hommes en profitaient pour initier un premier projet de coopération. Une promesse qui n'est pas restée lettre morte...

Le 23 février dernier, le Maire recevait son Excellence M. Khurelsukh venu accompagner le Président de la Mongolie pour sa visite officielle en France auprès du chef de l'État.

L'occasion pour la Ville et la région d'Arkhangai de signer un protocole d'intention de coopérer visant à développer les échanges culturels et éducatifs entre les jeunes Plaisirois et les jeunes Mongols de cette région.

Ce premier engagement de deux ans (renouvelable) prévoit entre autre des échanges dans le domaine scolaire, de l'enseignement du français et de la culture.

Son Excellence s'est dit fier de perpétuer des fondements déjà ancrés dans la région (une mission française est déjà présente en Mongolie) et se veut le garant de la mise en place de ce protocole. *"C'est un moment historique et important pour le développement du pays ; une base de fierté entre les deux régions"*, a-t-il précisé.

Cet accord – reposant sur une logique de développement et d'échanges des collectivités concernées – devrait voir se développer des échanges économiques, voire touristiques. C'est en tout cas le souhait du représentant de la Région.

La différence de culture n'ayant d'égal que l'estime du patrimoine culturel commun aux deux signataires, on ne peut douter que ces échanges sauront sensibiliser leurs acteurs aux modes de vie et aux coutumes de leurs semblables.



En présence de nombreux Élus, Joël Regnault offre à son Excellence les stylos de la signature du Protocole ainsi que le livre *Mémoire de la ville de Plaisir*.

À son tour, son Excellence a tenu à offrir à son hôte un échiquier en bois fait main - dont les figurines représentent des personnages rappelant l'histoire du Pays.



tion décentralisée

Le Président de la Mongolie est originaire de la région signataire du protocole.



Le Protocole en 5 points

- **Article 1** : promouvoir l'amitié et le rapprochement entre la ville de Plaisir et la Région d'Arkhangai.
- **Article 2** : favoriser le rapprochement entre les deux cultures et les échanges entre les peuples tout en assurant la promotion de la francophonie et de la langue française.
- **Article 3** : favoriser les partages, échanges et actions culturelles ou scolaires tendant à l'enrichissement mutuel et à l'accès de tous au savoir, à la connaissance et à la culture.
- **Article 4** : le protocole conclu pour une durée de deux ans renouvelable tacitement.
- **Article 5** : les échanges et actions résultant du protocole seront convenus conjointement entre les parties et feront l'objet de retours auprès des collectivités signataires.



En plus dans l'actualité

Lenôtre fête ses 50 ans



La société Lenôtre a fêté ses 50 ans. À l'occasion de cet événement, l'entreprise avait choisi de récompenser ses 161 collaborateurs parmi lesquels 30 Plaisirois, pour leurs bons et loyaux services. Ainsi, ils ont reçu la médaille du travail des mains de leur Président du Directoire **Patrick Scicard**, en présence de **Gaston Lenôtre**, président d'honneur et fondateur historique de l'enseigne traiteur.

Joël Regnault, Maire de Plaisir, était venu fêter ce 50^e anniversaire en présence de Gaston Lenôtre et a tenu à souligner, dans son intervention, sa fierté de compter Lenôtre parmi les entreprises plaisiroises. Il a également salué la renommée de l'enseigne, ainsi que la politique de la Ville, tournée vers l'emploi et l'accueil des entreprises.



Plaisir, 2^e ville des Yvelines

à adhérer à la charte de coopération décentralisée pour le développement durable

Marquant son implication dans une démarche volontariste de développement durable, la Ville de Plaisir décidait, au Conseil municipal du 15 mars dernier, d'adhérer à la Charte décentralisée pour le développement durable. Joël Regnault, Maire de la Ville, rejoignait ainsi la centaine de représentants des collectivités territoriales signataires de cette charte.

La charte a pour objectif de promouvoir les coopérations transfrontalières, européennes et internationales dans une perspective de développement durable et permettra

d'intégrer la dimension internationale dans les dispositifs territoriaux tels l'Agenda 21. Joël Regnault insistait, lors de la séance du Conseil municipal, sur "le moyen privilégié que constitue la coopération décentralisée, afin que les collectivités territoriales françaises agissent à l'international, en établissant des partenariats avec des collectivités étrangères". Voulu et conçue par des représentants de collectivités territoriales françaises, la charte s'inscrit dans une reconnaissance d'intérêts communs et notamment humains et sociaux. Le Maire exprimait à ce sujet sa volonté de favoriser "une opération de coopération mutuelle reposant sur le partage

et les échanges, ajoutant que la connaissance d'autres contextes est de nature à donner aux populations une image valorisée de leur propre situation". C'est dans le cadre de cette charte qu'a été votée au cours de la même séance du Conseil municipal la décision de conduire une action de coopération décentralisée avec la Région d'Arkhangai (République de Mongolie), prioritairement dans les domaines culturel et scolaire (voir pages 8 et 9).



Les fondements du partenariat

ÉGALITÉ, SOLIDARITÉ, RÉCIPROCITÉ, SUBSIDIARITÉ

ÉGALITÉ : la coopération décentralisée met en relation des partenaires égaux sur le plan des droits, devoirs et responsabilités en dépit des différences et des disparités existantes en termes politiques, économiques, sociaux, environnementaux, culturels, civils et religieux.

SOLIDARITÉ : prenant en compte l'interdépendance entre les territoires et les générations, la coopération décentralisée doit permettre d'identifier ensemble les besoins des territoires partenaires et d'élaborer, par une réflexion et des moyens communs, des stratégies et projets de développement améliorant les conditions de vie du plus grand nombre.

RÉCIPROCITÉ : la coopération décentralisée repose sur une logique de partage et va bien au-delà de la traditionnelle aide humanitaire ou mise à disposition de fonds. La valorisation des acteurs, de leurs savoirs et de leurs savoir-faire, fonde ce principe, soutenu par la conviction que le partenariat doit être mutuellement équitable et que les particularités de chaque partenaire sont une source d'enrichissement pour l'un et pour l'autre.

SUBSIDIARITÉ : les autorités locales jouent un rôle éminent pour la mise en œuvre du développement durable. Aussi, pour répondre de la manière la plus adaptée et la plus directe aux besoins des populations et favoriser une plus grande implication des acteurs locaux au développement de leur territoire, la coopération s'attachera, dans le respect des dispositions des États concernés, à accompagner l'émergence de pouvoirs locaux autonomes et démocratiques mais aussi de systèmes de gouvernance locale participative.

Jardins et balcons fleuris : c'est parti !

L'édition 2007 du concours des jardins et balcons fleuris est lancée. Tous les amateurs de belles plantes grimpantes, rampantes... sont invités à s'inscrire au concours.

Cette année encore, les réalisations ne doivent pas obligatoirement être visibles de la rue. Que vous soyez en pavillon ou en immeuble, vous pouvez tous rivaliser de couleurs et d'audace pour peut être remporter l'un des nombreux prix attribués aux gagnants.

Les inscriptions se font directement au service environnement, ou par mail à l'adresse suivante : urbanisme@ville-plaisir.fr, en précisant nom, prénom, adresse et catégorie. Les bulletins d'inscription sont disponibles également dans les accueils mairie.

RÈGLEMENT

3 catégories

1. Balcons, terrasses, devant de portes, clôtures
2. Jardins (toutes tailles)
3. Ensembles urbains collectifs (entreprises, hôtels...)

Critères du jury

- Choix des variétés, diversité des plantations
- Qualité de la présentation et propreté
- Aspect visuel intérieur ou extérieur

Le jury se réserve le droit de sélectionner d'office une réalisation jugée remarquable et d'en informer l'intéressé.

Passage du jury :
26 juin

Inscriptions jusqu'au
1^{er} juin inclus

Contact :
01 30 79 62 39

Dernière minute

L'opération Récupérateurs d'eaux pluviales a été un grand succès ! Les listes de réservation sont à présent closes.

Rendez-vous en 2008, pour de nouvelles distributions.

Attention : nouveaux horaires !

Depuis le 1^{er} janvier, la déchetterie (Lieu dit du Pont-Caillou à Thiverval-Grignon) a changé ses horaires d'ouverture.

Horaires d'hiver : du 1^{er} novembre au 30 avril

- Vendredi et samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h
- Dimanche et lundi de 9h30 à 13h

Horaires d'été : du 2 mai au 31 octobre

- Vendredi et samedi de 8h30 à 13h et de 14h à 19h
- Dimanche et lundi de 8h30h à 13h

UN PREMIER PAS vers la rentrée 2008

Le 5 mars dernier, en salle du Conseil municipal, étaient rendus public les résultats de l'enquête sur la semaine scolaire menée par la Ville en janvier et février, auprès des familles, des enseignants, du personnel communal concerné et des élèves des classes élémentaires. À l'initiative du Maire et de Séverinne Fillioud, Maire Adjointe déléguée au Scolaire et à la Petite enfance, ce questionnaire visait à interroger les partenaires sur leurs souhaits concernant une possible modification de la semaine scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires de la ville de Plaisir, avec une prise d'effet à la rentrée 2008. Quatre propositions faisaient l'objet de cette

concertation : conserver le calendrier actuel soit une semaine de quatre jours et demi avec un samedi libéré sur trois ou proposer une semaine de quatre jours avec un samedi travaillé sur deux, une semaine de quatre jours ou une semaine de quatre jours et demi avec report du samedi matin au mercredi matin.

Le retour des questionnaires fait apparaître une forte majorité en faveur de la semaine de quatre jours avec un samedi travaillé sur deux, ce qui, précisait Philippe Pallin, Inspecteur de l'éducation nationale sur le secteur de Plaisir, "correspond à la tendance actuelle et ne représente pas un changement énorme". Et d'ajouter que "les quatre hypothèses retenues dans le cadre de

l'enquête sont les seules solutions viables que l'on peut imaginer, sachant malgré tout que les villes ayant opté pour la semaine de quatre jours ont aujourd'hui tendance à faire machine arrière". Ce que confirmait Jean-Luc Sfarman, directeur de l'école élémentaire Mozart et représentant du SNUIPP (Syndicat national unitaire des instituteurs et des Professeurs des écoles), également présent à cette réunion. Forte majorité donc... Pour les adultes. En effet, à l'inverse, les enfants se prononçaient majoritairement pour le report du samedi matin au mercredi matin, solution peu plébiscitée par les adultes étant donné les nombreuses incidences qu'elle aurait en terme d'organisation et de personnel.



Le principe de concertation unanimentement salué

Suite à l'annonce des résultats de l'enquête, le débat qui s'est engagé avec les parents, les enseignants et l'Inspecteur de l'éducation nationale a largement mis en avant le choix de la méthode optée par la Ville. Une volonté de concertation que Séverinne Fillioud justifie par "une volonté forte d'impliquer les acteurs de la vie scolaire et notamment d'associer les *Fédérations de Parents d'élèves aux choix profitables à nos enfants*". Messieurs Sfarman et Pallin ont tenu à féliciter la démarche employée, ce dernier confirmant à l'élue plaisiroise que "cette méthode est la bonne", jugeant bon de préciser que "près de 50% de réponses à ce type d'enquête est rarissime. Ce qui est en soi remarquable". Un succès que Séverinne Fillioud a tenu à partager avec toute la Direction des Affaires scolaires de la Ville, mobilisée à 100% dans l'intérêt des écoliers plaisirois.



46%

de réponses
à l'enquête
sur la semaine
scolaire





Séverinne Fillioud :

“Le choix de la concertation a porté ses fruits”

Avec 46% de réponses à l'enquête sur la semaine scolaire, Séverinne Fillioud, Maire Adjointe déléguée au Scolaire et à la Petite enfance voit sa volonté d'agir en privilégiant la concertation récompensée. Plébiscitée par l'ensemble des partenaires concernés, l'enquête a permis aux parents, aux enseignants, au personnel communal et aux enfants d'exprimer leur position sur une éventuelle modification de la semaine scolaire à la rentrée 2008.

Entretien avec Séverinne Fillioud.

L'Essentiel : Vous n'avez pas souhaité traiter le dossier de la semaine scolaire sans concertation avec les acteurs concernés. Pourquoi ce choix ?

Séverinne Fillioud : Le choix de la concertation s'est fait au fil du temps et des Conseils d'école auxquels j'ai participé entre 2004 et 2005. En tant qu'élue, je ne suis pas une spécialiste de la question. J'ai donc beaucoup écouté les points de vue et les avis différents des enseignants, des parents d'élèves, du personnel communal comme les ATSEM mais également ceux des enfants. Il faut être attentif au terrain. J'ai constaté que, même divergents, tous les avis étaient recevables, qu'il y avait de vrais arguments. C'est pour ces raisons qu'a germé l'idée de soumettre un questionnaire sur la semaine scolaire.

L'E : La concertation s'est-elle poursuivie dans la conception même du questionnaire ?

SF : Bien évidemment. En novembre 2005, suite aux élections de Parents d'élèves, j'ai soumis, ainsi qu'à l'Inspecteur de l'Éducation Nationale et au représentant des enseignants, une première épreuve de l'enquête en souhaitant y faire apparaître le point de vue des uns et des autres. Après

approbation, le questionnaire a été distribué à chaque famille.

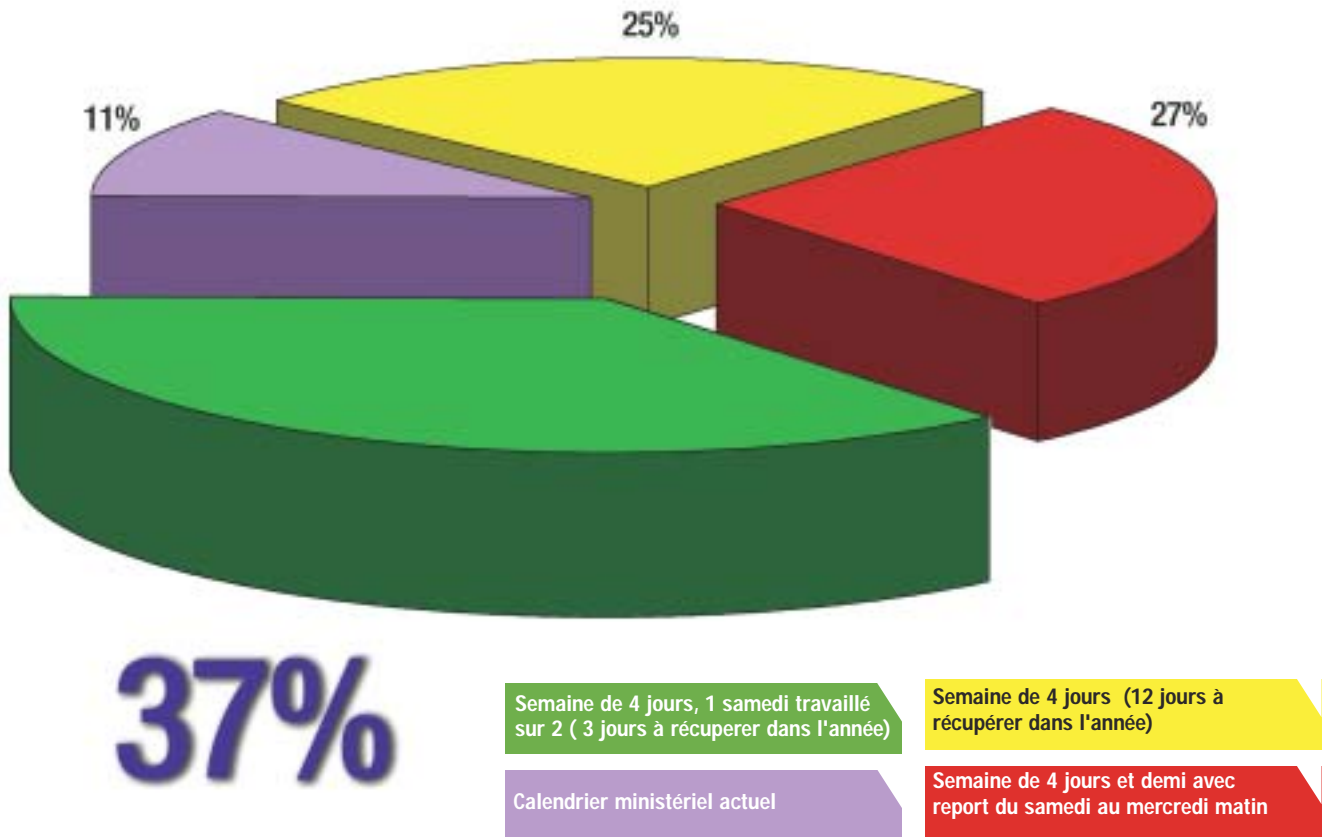
L'E : Vous avez obtenu 46% de réponses des familles plaisiroises, un taux de retour très important qui mérite d'être signalé. Vous attendiez-vous à une telle mobilisation et comment l'expliquez-vous ?

SF : J'avoue avoir été inquiète sur le nombre de réponses. Il est en effet arrivé par le passé d'avoir très peu de mobilisation sur certaines réunions. J'ai donc été agréablement surprise de l'implication des familles. Elles ont joué le jeu ce qui nous conforte, nous, équipe municipale, dans notre volonté d'associer les plaisirois à nos prises de décisions, particulièrement pour ce qui concerne l'éducation et plus largement la vie de nos enfants. Pour ce qui est de la forme, le questionnaire était dynamique, lisible, clair, ce qui, je pense, a encouragé chacun à s'y investir.

L'E : Était-il nécessaire d'associer les enfants à cette enquête ?

SF : C'est un choix délibéré et mûrement réfléchi. Même si

Total des réponses des parents et des enseignants



on sait très bien qu'on ne se déterminera pas forcément selon leur préférence, il était important d'associer les enfants des écoles élémentaires à la réflexion. D'ailleurs, leur choix est à l'opposé de la position des adultes. Il me semble fort intéressant de le savoir et d'en connaître les raisons. De plus, je suis convaincue que cela a permis des échanges et des débats au sein des familles, cela a favorisé la discussion et l'écoute, ce qui ne peut être que positif.

L'E : Un fort consensus se dégage autour de la semaine de quatre jours avec un samedi libéré sur deux. Concrètement, comment cela se passe ensuite ?

SF : Dès la rentrée scolaire 2007, chaque Conseil d'école sera amené à voter pour l'une des quatre propositions soumises lors de l'enquête. Les résultats des votes seront donnés ensuite lors des Conseils d'école de mars 2008. Si une modification de la semaine scolaire est décidée, elle devra ensuite être votée en Conseil municipal, après avoir reçu l'aval de l'Inspection Académique qui doit impérativement se prononcer. Dans le cas où la semaine scolaire serait amenée à être modifiée, le changement serait effectif dès la rentrée 2008.

L'E : La méthode employée a fait l'unanimité et semble "faire des petits" dans d'autres communes. Ecrivez-vous de la fierté, pour vous-même et pour l'équipe de la Direction des Affaires scolaires, sur le déroulement du processus ?

SF : Avant tout, je tiens à saluer le travail de toute une équipe qui, sous l'impulsion de sa directrice Madame Rongione, a effectué un travail de longue haleine. Nous avons mis en place une dynamique qui a porté ses fruits. Cette concertation est l'illustration de la volonté de l'équipe municipale de privilégier l'écoute et l'échange avec celles et ceux qui sont directement concernés par les projets. À l'instar des aménagements dans les quartiers ou de la construction du Palais des sports, le choix du temps scolaire ne pouvait se faire autrement qu'avec l'avis des acteurs du terrain. De la qualité de la concertation découle la qualité du projet qui émergera. En guise de conclusion, la pertinence de notre méthode a effectivement fait l'unanimité auprès de tous les acteurs de la vie scolaire plaisiroise, et même au-delà car il est vrai que nous avons été, depuis, sollicités par d'autres villes. C'est aussi pour nous, une reconnaissance du travail accompli, pour nos enfants.

13 séjours pour l'été : sports et farniente !

Mer ou montagne, sports ou détente, la Ville propose une nouvelle fois des séjours d'été dépaysants et ludiques. Destinés aux jeunes Plaisirois de 6 à 17 ans, chaque enfant pourra profiter de 12 jours à trois semaines de vacances récréatives !

Les inscriptions débuteront le 23 avril à 13h30 auprès du service jeunesse.



ÉLÉMENTS À FOURNIR LORS DE L'INSCRIPTION

- le quotient familial 2007 (établi au préalable auprès du service facturation),
- un certificat médical d'aptitude à la pratique des activités sportives de moins de trois mois,
- un brevet de natation (25m pour les moins de 12 ans et 50m pour les plus de 12 ans),
- une attestation d'assurance scolaire et extra-scolaire,
- le carnet de santé avec les vaccinations à jour,
- 2 photos d'identité.

BON À SAVOIR : IL EST POSSIBLE DE RÉGLER LE SÉJOUR DE VOTRE ENFANT AVEC LES BONS VACANCES DE LA CAF !

Contact : 01 30 79 63 32



Chaillol



Kerbenez



Foncine-le-Haut



Labenne

▶ 6-11 ans

1 Saint-Michel de Chaillol (Hautes Alpes)

Séjours du vendredi 6 au lundi 23 juillet et du dimanche 12 au mercredi 29 août 2007

À la lisière du Parc National, au pied du balcon des Ecrins, le village de Chaillol surplombe la vallée du Champsaur. À 30km de Gap et 90km de Grenoble dans un environnement privilégié, ce village authentique offre des vues superbes sur le massif du Dévoluy et

la vallée du Drac. Les enfants pourront s'initier à l'équitation, faire de l'escalade, du tennis. Un mini-camp au plan d'eau sera également proposé. Par petits groupes de 20, les enfants camperont deux jours sur la base de loisirs de Saint-Bonnet.

Ce séjour sera aussi l'occasion de faire du sport avec des activités telles que le basket, le badminton, les courses d'orientation et autres baignades en piscine.

Participation de la famille :
de 242,50 à 776 €

2 Kerbenez (Finistère)

Séjours du lundi 9 au vendredi 20 juillet et du lundi 13 au vendredi 24 août 2007

Au cœur du pays Bigouden proche des voiliers de Bénodet, des ports de pêche de l'île Trudy, de Loctudy et de la plage du Teven, les jeunes vacanciers feront de belles découvertes dans le climat privilégié du Finistère-sud.

Au programme du séjour, voile, pêche à pied de coquillages, visites

des ports de pêche et de plaisance, jeux de plein air, randonnées, camping, grands jeux et veillées à thème.

Située dans une propriété de 50 hectares, la maison est une belle demeure confortable avec dépendances. Les enfants seront logés en chambres de 4 à 6 lits comprenant une salle de restaurant et des salles d'activités.

Participation de la famille :
de 180,50 à 577,60 €

▶ 12-14 ans

1 Surf in Hossegor (Les Landes)

Séjours du mercredi 4 au mardi 17 juillet et du mercredi 1^{er} au mardi 14 août 2007

Dans un parc de plusieurs hectares, en bordure de l'Océan Atlantique, à l'extrême Sud des Landes, une région qui porte déjà l'empreinte du pays basque voisin. Au fil des activités en plein air, les enfants pourront découvrir la forêt

landaise, l'étang des Soustons, Bayonne et ses deux châteaux, ainsi que le lac de Saint-Pée dans les contreforts pyrénéens.

Mais ce n'est pas tout. Ce séjour sera l'occasion de découvrir ou de redécouvrir le surf, le Body board, le roller blade, ou encore les échasses et la pelote basque. Avis aux amateurs.

Participation de la famille :
de 237,50 à 760 €

2 Sport et sensations (Jura)

Séjours du jeudi 5 au mercredi 18 juillet, du mercredi 18 au mardi 31 juillet et du mercredi 1^{er} au mardi 14 août 2007

Petit village montagnard, Foncinele-Haut est situé aux portes du Parc régional du Haut-Jura, à 900m d'altitude. Les enfants accueillis dans un chalet agréable et confortable, profiteront d'un séjour placé sous le

signe de la détente. Baignade en lac ou piscine, sports collectifs, course d'orientation, randonnée pédestre avec nuit sous tente... Ces activités de "plaisir" seront couplées à des activités de "sensation" comme l'escalade, la spéléologie, les balades dans le lit d'une rivière mais aussi le kart et le kayak, la découverte du catamaran, l'initiation au saut à ski ou les sorties chien de traîneau.

Participation de la famille :
de 217,50 à 696 €

▶ 15-17 ans

1 Jeep-Eaux vives (Andorre)

Séjours du mercredi 4 au mercredi 18 juillet et du mardi 7 au mardi 21 août 2007

La principauté d'Andorre, au cœur des Pyrénées, offre une découverte abuleuse de milieu montagnard, et sa géographie à la richesse de sa faune et de sa flore.

Situé au cœur des sommets pyrénéens, ce lieu est idéal pour la pratique des sports toniques et vivifiants de montagne.

Au programme de ce séjour, de nombreuses activités au choix : canyoning, rafting, équitation, randonnée 4x4 ; mais également des jeux en plein air, des ateliers, de la piscine, des sports collectifs, des spectacles et des soirées à thèmes.

Participation de la famille :
de 248,75 à 796 €

2 Passion glisse (Les Landes)

Séjours du mercredi 4 au mardi 17 juillet et du vendredi 3 au jeudi 16 août 2007

Labenne, tant par sa situation géographique que par son environnement, fait partie des stations touristiques des Landes en constant développement. Son milieu naturel, avec l'Océan Atlantique, les forêts

partout présentes, la réserve naturelle du marais d'Orx en fait un lieu d'exception pour les vacances.

C'est dans ce cadre idéal que les jeunes pourront s'adonner au plaisir du surf, du longboard et du bodyboard. Viendront s'ajouter à cela des activités comme la pelote basque, l'accrobranche et autres loisirs aquatiques accessibles à tous.

Participation de la famille :
de 232,50 à 744 €

LA VILLE PREND EN CHARGE DE 20% À 75% DU COÛT DU SÉJOUR, EN FONCTION DE VOTRE QUOTIENT FAMILIAL DE 2007. POUR LES PLAISIROIS SEULEMENT.

AaRON

Le romantisme extatique de *U-Turn (Lili)* à la Clé des Champs

Difficile d'évoquer AaRON - intégralement Artificials animals riding on Neverland - sans parler du titre phare *U-Turn (Lili)*, la bande originale du film de Philippe Lioret *Je vais bien ne t'en fais pas*, une des belles surprises françaises de cette année cinématographique. Pour l'anecdote, Philippe Lioret, non content d'intégrer le titre dans son film comme personnage à part entière, décidait de baptiser son héroïne incarnée par Mélanie Laurent, du prénom de Lili. Même ceux qui n'ont pas vu le film ont entendu cette ballade pop mélancolique chantée en Anglais, un pur bijou porté par la voix rauque de Simon Buret sur

les arrangements absolument somptueux d'Olivier Coursier, deuxième personnage de ce duo. Plébiscité par les internautes, le single *U-Turn (Lili)* se hisse donc en une semaine au troisième rang des titres les plus téléchargés, largement relayé par l'ensemble des médias hexagonaux. Mais ce succès ne doit pas faire oublier qu'AaRON n'est pas le groupe d'une seule chanson, mais un univers sombre et romantique où mélodies et rythmiques harmonieuses nous entraînent au cœur de nos émotions, "une histoire parsemée d'incroyable, de doutes, de ruelles nocturnes, mais aussi de beautés cachées lumineuses,

de soleils et de lunes éphémères..." Un voyage intérieur, fortement autobiographique, faisant la part belle à nos souvenirs d'enfance, décliné dans leur album *Artificials animals riding on Neverland*, sorti en janvier 2007. AaRON a d'ores et déjà franchi un pas de géant vers le grand public. L'occasion de rappeler que la Clé des Champs a l'instinct de "découvreur de talents", les avait accueillis en décembre dernier dans le cadre de la préparation de la tournée qui suit actuellement la sortie de leur premier album. Qu'on se le dise, c'est à la Clé des Champs que ça se passe !

La Clé des Champs - Tarifs : 10€ / 8€ / 6€
Contact et réservations : 01 30 07 60 60

Vendredi 6 avril à 20h30

Premières parties : Los Chicros / Apel Doorn



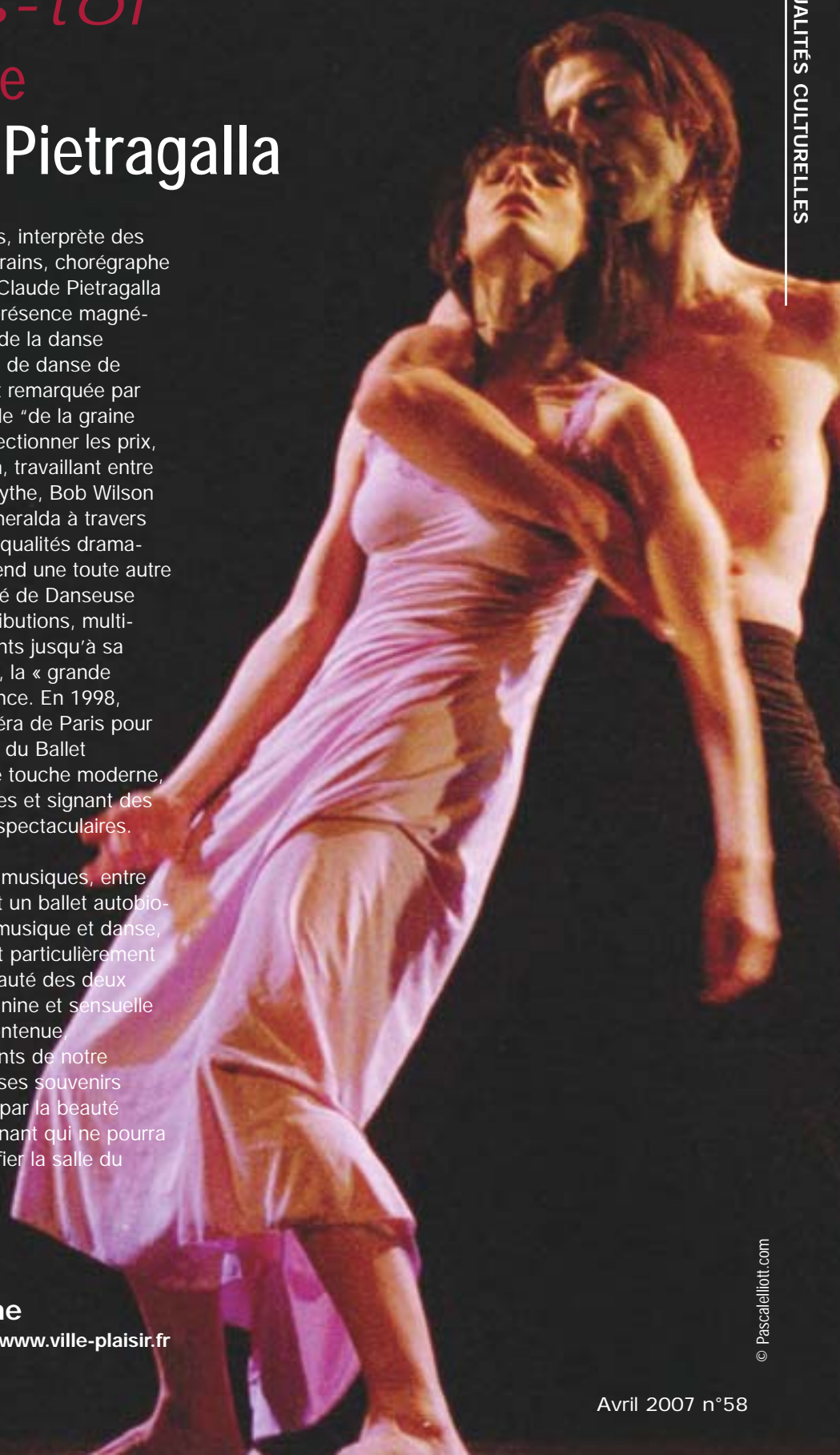
Souviens-toi

L'album photo de Marie-Claude Pietragalla

Ex-danseuse étoile de l'Opéra de Paris, interprète des plus grands chorégraphes contemporains, chorégraphe elle-même et directrice de ballet, Marie-Claude Pietragalla s'est imposée, par sa beauté et par sa présence magnétique, comme une des figures majeures de la danse contemporaine. Entrée en 1973 à l'école de danse de l'Opéra de Paris, elle est immédiatement remarquée par sa directrice Claude Bessy qui voit en elle "de la graine d'étoile". Elle ne cessera ensuite de collectionner les prix, les honneurs et les rôles de premier plan, travaillant entre autres avec Maurice Béjart, William Forsythe, Bob Wilson ou Roland Petit qui lui offre le rôle d'Esmeralda à travers lequel l'interprète fait valoir d'immenses qualités dramatiques. C'est en 1990 que sa carrière prend une toute autre dimension. Recevant le titre tant convoité de Danseuse étoile, elle est ensuite de toutes les distributions, multipliant les rencontres et les rôles importants jusqu'à sa rencontre en 1993 avec Carolyn Carlson, la « grande prêtresse » de la danse moderne en France. En 1998, elle fait le pari audacieux de quitter l'Opéra de Paris pour prendre la suite de Roland Petit à la tête du Ballet National de Marseille. Elle y imprime une touche moderne, rajeunissant et modernisant les classiques et signant des œuvres particulièrement ambitieuses et spectaculaires.

Interprété avec Julien Derouault sur des musiques, entre autres, de Yann Tiersen, *Souviens toi* est un ballet autobiographique, mélangeant vidéos, photos, musique et danse, à la fois émouvant, prenant, dépouillé et particulièrement magique de par la chorégraphie et la beauté des deux protagonistes. Mêlant une gestuelle féminine et sensuelle à une force animale et à une violence contenue, Marie-Claude Pietragalla fige des moments de notre existence et laisse virevolter la valse de ses souvenirs intimes. Un volcan de nostalgie soulevé par la beauté des corps, un spectacle sensuel et fascinant qui ne pourra vous laisser de glace et promet d'électrifier la salle du Théâtre Espace Coluche.

Vendredi 4 mai à 21h
Au Théâtre Espace Coluche
 Réservations au 01 30 07 55 50 et sur www.ville-plaisir.fr





LA PALME PLAISIROISE

Fondée en 1973, l'association La Palme plaisiroise est dirigée depuis 1995 par Gilles Septifort qui gère ce club avec les 8 autres membres du Bureau. Rencontre.

L'Essentiel : Pouvez-vous nous présenter votre association ?

Gilles Septifort : Avant toute chose, nous sommes un club de plongée ! Tout nouvel inscrit commencera forcément par cette activité. Pour la saison 2006-07, nous comptons pas moins de 138 licenciés tous fidèles et attachés à l'association : pour preuve, un des membres fondateur du club exerce aujourd'hui en tant que moniteur ! S'il existe une quarantaine de clubs dans tout le Département, les gens viennent de partout suivre nos cours. Nous sommes d'ailleurs très bien représentés grâce à Pascal Couturier, membre de l'association et promoteur du tir sur cible en plongée dans tout l'Hexagone.

L'E. : Comment se fait l'encadrement des licenciés ?

G.S. : Nous avons 18 moniteurs fédéraux, tous habilités à encadrer en piscine. Parmi eux, certains gèrent les plongées en mer.

Les cours ont lieu les mardis et jeudis à la piscine intercommunale et les groupes sont faits par niveau indépendamment de l'âge ou du sexe des inscrits (1). Nous avons aussi de nombreux cours théoriques, que nous dispensons dans une grande salle mise à notre disposition par la Direction des Sports de la Ville.

Nous faisons en sorte d'organiser au moins une sortie en mer chaque année, en général à l'occasion du week-end de l'Ascension. La prochaine sortie se fera début juin, à Ibiza.

(1) Inscription à partir de 16 ans.

L'E. : À quel niveau se situe le club actuellement ?

G.S. : Nous avons deux sections sportives au

sein de l'association. Dans la section nage avec palmes, les compétitions en milieu naturel sont ponctuelles. La dernière en date, la course "Amboise-Tours", consistait à parcourir 25 km dans la Loire. La première nageuse de l'association, Marine Dupuy, est arrivée deuxième des Seniors et troisième Féminine toutes nages confondues (mono-palme, deux palmes en crawl, deux palmes sans les bras).

La deuxième section du club propose du tir sur cible. Le principe est de nager en apnée avec une arbalète. Les épreuves sont multiples :

- tir de précision : 10 tirs en 10 minutes,
- biathlon : 3 tirs chronométrés avec départ à 15 mètres de la cible,
- super-biathlon : 5 tirs sur 10 mètres chronométrés, avec au minimum 3 tirs ciblés.

Cette dernière épreuve fonctionne par élimination (seizième-huitième-quart-demi-finale).

Tous les membres de la section participent aux Championnats de France et le club se classe au niveau national dans cette catégorie. L'un de nos vétérans, Philippe Defieu, est d'ailleurs vice-champion régional de super-biathlon.

L'E. : Quels sont vos objectifs pour cette saison ?

G.S. : Avant tout, nous souhaitons continuer à plonger le plus souvent possible et promouvoir les autres types de plongée (archéologiques, biologiques), afin de sensibiliser les gens au milieu naturel. Pour le reste, notre association se veut "familiale". Nous espérons garder la convivialité au sein du groupe, la même depuis plus de 30 ans.

Contact : 06 23 10 84 47

Le FOP a un nouveau sponsor

Le 23 février dernier, le Football Olympique Plaisirois fêtait l'arrivée de son nouveau sponsor, ParuVendu, en présence de Joël Regnault, Maire de Plaisir, de responsables sportifs, membres du club et de la presse locale.

Déjà honoré quelques jours plus tôt par la Région (prix du fairplay pour les 15 ans et les 18 ans), le club confirme ses ambitions en signant avec le sponsor officiel de la Coupe de Paris aujourd'hui appelée Coupe ParuVendu Paris Île-de-France.

Le sponsoring du FOP par le numéro un de la presse gratuite d'annonces en France est avant tout histoire d'amitié : celle entretenue entre Robert Cannistra, Président du club et Michel Moulin, Directeur général de la publication. Partageant la même passion du football, les deux dirigeants ont décidé d'unir leur talent pour offrir au club et à ses membres non seulement un soutien financier mais aussi des jeux de maillots haut en couleur :



jaune pour les matches à domicile et bleu pour les matches à l'extérieur. Michel Moulin s'est dit fier de sponsoriser le club et espère développer encore la notoriété du journal grâce à ce partenariat, .

2^e du championnat (de la 1^{re} Division de District) et fort du soutien de la Municipalité, le club et son nouveau sponsor ambitionne une très prochaine 1^{re} place, synonyme, pourquoi pas, de "montée" !

Contact : 01 30 54 77 96



Michel Moulin, Directeur général de la publication ParuVendu et Robert Cannistra, Président du FOP

Dernières dates d'inscription pour les Vacances sportives de Printemps

- **Lundi 2 avril :**
Direction des Sports, de 9h30 à 11h30
Salle du conseil municipal, de 17h30 à 19h30
- **Mercredi 4 avril :**
Direction des Sports, de 9h30 à 11h30 et de 14h à 17h
- **Vendredi 6 avril :**
Direction des Sports, de 9h30 à 11h30



VACANCES

2007-2008

sportives

→ Printemps
du 10 au 20 avril

→ Inscriptions
du mercredi 21 mars
au vendredi 6 avril



Activités gratuites
pour les jeunes Plaisirois(es)
de 4 à 14 ans

Direction des Sports 01 30 07 61 30
www.ville-plaisir.fr



Norbert Rampolla,

Président du groupe UMP - UDF - RPF - Collectif des Démocrates Handicapés - Non inscrits.

SAUVONS LE QUARTIER DE LA GARE DE L'ASPHYXIE

Chacun le constate, le quartier de la gare est de plus en plus envahi par des véhicules dont la plupart ne proviennent même pas de la ville. Ainsi les riverains et les Plaisirois sont asphyxiés et ne peuvent même plus stationner dans leur quartier. Parmi les causes de ce phénomène, les grands travaux parisiens, décidés unilatéralement, qui tendent à repousser les voitures des banlieusards vers la périphérie au seul bénéfice des parisiens. En rendant Paris inaccessible, ce sont nos communes et leurs habitants qui payent le prix en supportant les bouchons ou les voitures qui viennent stationner sur leur territoire.

Pourtant ce sont bien les habitants de nos villes de banlieue qui ont le plus besoin de leur voiture pour aller travailler à Paris. Et ceux qui se résignent à emprunter les transports en commun recherchent les gares les mieux desservies comme Plaisir.

Ces clients de la SNCF en provenance de toutes les communes avoisinantes viennent stationner sur nos parkings et dans nos rues, souvent de façon anarchique, et toujours au détriment des riverains et des Plaisirois.

Ainsi le développement durable de Paris se fait au détriment du développement durable de nos communes.

Nous avons proposé au dernier conseil municipal une motion tendant à ce que nos villes soient associées aux décisions prises par Paris. Paris doit accompagner les conséquences de ses décisions et nous aider à financer des parkings qui pourraient être gratuits pour les Plaisirois...

Cette question est un vrai enjeu de ville et de vie. L'opposition une fois de plus n'en a pas saisi la portée puisqu'elle a pris fait et cause pour son ami socialiste Maire de Paris et non pour défendre l'intérêt local et les Plaisirois... Une fois de plus comme le souligne notre Maire, il est dommage que pour certains l'intérêt personnel politique passe avant l'intérêt de la ville et des Plaisirois...



Régis Mortier,

Président du groupe "Pour l'Avenir de Plaisir"

UN DÉVELOPPEMENT DURABLE À DEUX VITESSES

Lors du conseil municipal du 15 Mars, le Maire a présenté une motion dans laquelle il demande à être associé à l'élaboration du plan de déplacement de la ville de Paris. Dans son argumentation, la municipalité souhaite préserver une liberté de circulation dans Paris pour les automobilistes en provenance de la grande couronne. Elle espère ainsi limiter le stationnement des usagers des villes avoisinantes, et qui utilisent les transports collectifs, sur les parkings et dans les rues au détriment des riverains. Dans ce cadre, le Maire de Plaisir refuse dans Paris les « couloirs réservés » pour faciliter la mobilité des acteurs prioritaires (bus, services d'urgence) et dissuader ainsi, par la redistribution de l'espace public, le "tout automobile".

Pour notre part, nous trouvons que les élus de la ville de Paris ont fait preuve de courage et de responsabilité en présentant un plan de déplacement urbain visant à améliorer la mobilité de tous dans une perspective de développement durable. C'est ainsi qu'une priorité est donnée aux offres de transport alternatives à la voiture, par le développement des transports collectifs, du covoiturage, de l'auto partage, du vélo libre-service et des pratiques multimodales.

Ces mesures peuvent, certes, comporter des contraintes pour chacun d'entre nous et demander une période d'adaptation mais elles marquent le tournant indispensable pour agir efficacement contre les nuisances sonores, améliorer la qualité de l'air et la santé publique. Nous comprenons que ces choix comportent des conséquences en terme de stationnement aux abords des gares. Toutefois, c'est bien dans le cadre de la Région que devra être abordé le redimensionnement des parcs sécurisés de stationnement d'intérêt régional. Il serait grand temps, comme nous le demandons depuis plusieurs années, de lancer l'étude du plan de déplacement communal prenant en compte l'ensemble de ces aspects.



Patrick Gérard,

Président du groupe de la gauche plurielle

DISPARITION DE LA LIBRAIRIE DU "PAVÉ DU GRAND PLAISIR"

Depuis le 1er mars, la librairie du « Pavé du Grand Plaisir », située dans le Centre commercial des Sablons, a dû fermer ses portes pour dépôt de bilan avec pour conséquence le licenciement du personnel.

Depuis un an, la fréquentation des clients de la librairie a baissé de 30% avec la disparition de Castorama et de l'implantation de Cultura, ouvert le dimanche, sur la zone commerciale des Clayes sous Bois.

Les propriétaires du Centre commercial des Sablons ont plutôt joué la carte de la commercialisation du centre axée sur l'arrivée probable en 2008 de la FNAC pour redynamiser cette partie du « Grand Plaisir ».

Une ville de 32 000 habitants, avec 29 écoles, 2 collèges et 1 lycée, n'a plus de librairie; cherchez l'erreur !!! Désormais, les parents d'élèves devront aller dans une autre ville pour acheter les livres et les TD demandés par les enseignants. De plus, les clients n'auront plus la chance d'avoir à faire à des libraires compétents pour les conseiller dans leurs achats d'ouvrages et d'échanger avec eux sur leurs coups de cœur littéraires.

Maintenant à Plaisir, le livre devient une marchandise disponible uniquement en libre service dans les grandes surfaces comme les fruits, légumes et autres produits.

A notre connaissance, la mairie n'a apporté aucun soutien pour conserver ce commerce dans l'intérêt des Plaisirois. Ce constat montre une nouvelle fois que le Maire n'a pas les mêmes priorités que nous. En charge de cette ville, nous n'aurions pas hésité un instant à intervenir activement dans l'étude de solutions possibles pour éviter la disparition de cette librairie.

Le Maire doit désormais agir rapidement pour que le Centre commercial des Sablons ne prenne pas rapidement l'allure d'une friche commerciale avec la fermeture éventuelle d'autres magasins dans les mois à venir. Affaire à suivre...

NUMÉROS UTILES VILLE DE PLAISIR

Accueil information Ville : 01 30 79 63 63
Service élections : 01 30 79 63 05
Voirie : 01 30 79 86 20
Enfance : 01 30 79 61 30
Scolaire : 01 30 79 61 61
Jeunesse : 01 30 79 63 32
État civil : 01 30 79 63 00
Environnement : 01 30 79 62 39
Urbanisme : 01 30 79 62 34
Maison de l'entreprise et de l'emploi :
 01 30 79 66 30
Action sociale et habitat : 01 30 79 63 80
Maison Rousseau : 01 30 55 00 06
Centre Flora Tristan : 01 30 54 60 80
Centre la Mosaïque : 01 30 79 10 84
Animation culturelle : 01 30 79 63 20
Les 2 théâtres : 01 30 07 55 50
Clé des champs : 01 30 07 60 60
Cinéma Jacques Becker : 08 92 68 06 14
 (0,34€ la minute)
Sports : 01 30 07 61 30
Police municipale : 01 30 55 45 10 jusqu'à 22h
Police de l'environnement : 01 30 55 80 76
Police nationale (Commissariat) : 01 30 07 71 30
Médecin de garde : 01 34 81 04 34

Standard Mairie : 01 30 79 62 00
Numéro vert Ville de Plaisir : 0 8000 78 370
Site internet : www.ville-plaisir.fr

PERMANENCES DES ÉLUS

Joël Regnault, Maire de Plaisir, et les élus
 reçoivent tous les jours sur rendez-vous.
Contact : 01 30 79 62 00

- **Pierre Lépineux**, Premier adjoint au Maire délégué aux Projets nouveaux et à la Sécurité
- **Norbert Rampolla**, Maire-adjoint délégué au Sport et à la Jeunesse
- **Monique Radix**, Maire-adjointe déléguée à l'Urbanisme et à l'Environnement
- **Sévrinne Fillioud**, Maire-adjointe déléguée au Scolaire et à la Petite enfance
- **Christian Brun**, Maire-adjoint délégué aux Travaux, à l'Équipement et à l'Animation des seniors
- **Philibert Adebaye**, Maire-adjoint délégué aux Finances et aux Marchés
- **Joséphine Kollmannsberger**, Maire-adjointe déléguée à la Vie culturelle
- **Jean-Claude Lescaut**, Maire-adjoint délégué au Commerce, à l'Artisanat, aux Entreprises et à l'Emploi
- **Jean-Pierre Ledoit**, Maire-adjoint délégué aux Ressources humaines
- **Françoise Dufour**, Maire-adjointe déléguée à l'Animation de la ville et au Protocole
- **Ginette Faroux**, Maire-adjointe déléguée à l'Action sociale

LA VILLE DE PLAISIR RECRUTE,

par voie statutaire de préférence, et à défaut, contractuelle

► Pour sa Direction de la petite enfance

- **Des assistants maternels (h/f)**
Titulaires de l'agrément.

• Le Directeur de la crèche familiale

Puéricultrice (h/f), titulaire d'un diplôme de puériculture et justifiant idéalement d'une expérience professionnelle de cinq ans. En lien avec la chef de service petite enfance, chargée de la coordination de l'activité de l'ensemble des structures d'accueil des moins de 3 ans, vous assurez l'encadrement, la coordination et le contrôle de l'activité de la crèche familiale, qui compte une centaine d'assistantes maternelles. Capacités d'analyse et de synthèse, aisance rédactionnelle et relationnelle, sens de l'organisation et des responsabilités, capacité à animer et à gérer les conflits, sont vos principales qualités.

► Pour sa Direction de la prévention et de la sécurité

- **Des gardiens de Police municipale**
Vous assurez et contrôlez la tranquillité, la sécurité, la salubrité publique et le bon ordre sur le territoire plaisirois. Vous surveillez la circulation et le stationnement et constatez les contraventions de police.

► Pour sa Direction des services techniques

- **Un jardinier**
Titulaire d'un CAP ou BEP horticole. Permis VL exigé.
- **Un peintre**
Titulaire d'un CAP ou BEP peinture. Permis VL exigé. Expérience de deux ans.
- **Un opérateur voirie**
Titulaire du permis super poids-lourds ou poids-lourds.

Si l'un de ces postes vous intéresse, veuillez adresser votre candidature (lettre manuscrite et CV) à : Monsieur le Maire, DRH, BP 22, 78375 Plaisir. Les candidatures de fonctionnaires et celles des Plaisirois seront étudiées avec un intérêt tout particulier.

Le Carnet

Bienvenue à...

Amandine Stoll	Amaury Laborie	Ewan Stephan	Xavier Leloup
Lisa Chikhaoui	Waly Dembélé	Jade Robineau	Charlie Tremblay
Claire Kone	Yaëlle Thuon	Alexis Lecomte	Clotilde Poutrel
Léna Itany	Lola Bégout	Sirius Guermeur	Justine Thys
Sarah Mouslim	Sihem Achamroc	Lucian Maurin	Calie Colibeau
Micael Fernandes	Yanis Bourreau	Samuel Tichit	Matys Bouilleveaux
Florent Duhem	Théo Ledos	Shay Jacquemain-Bora	Selma Menache
Chloé Mathis	Hanane Chotta	Mélissa Jeanneton	Monelle Justin-Rollet
Martin Collado	Evan Germain	Antoine Collerais	
Wafa Bensâda	William Nobal	Dogoré Djebe	

SOUVENIR DE...

Abdallah Jaziri	Gilbert Chevance
Yolande Bourdery	René Pierre dit Magnat
Maurice Giroux	Jeanne Pitard
Lionel Lefevre	Marianne Pasquier
Zahra Mekhmoukh	Bo Prum
Georges Gheldman	Madeleine Terrasson
Renée Coutier	Jeannine Tanalias
Kathiravelu Saravanapavanathan	

Félicitations à...

Olivier Massol et
 Julie Jaffrennou
 Éric Quellier et
 Delphine Robin

Théâtre / danse

04 avril

"Pierre et le Loup"

Conte musical et théâtral,
à partir de 6 ans
Théâtre Espace Coluche
à 15h



27 avril

**"La Mégère Apprivoisée",
de William Shakespeare**

Création de la compagnie
l'Égale à Égaulx
Théâtre Espace Coluche
à 21h

04 mai

"Souviens-toi"

De et avec Marie-Claude
Pietragalla
Théâtre Espace Coluche
à 21h
Voir page 19

Conférences

05 avril

**"Les Poètes maudits",
par M. Pierre Brunel**

Conférence Lecture et dialogue
Théâtre Robert Manuel
à 14h

26 avril

**"L'Actualité Littéraire",
par Véronique Bruneau**

Conférence Lecture et dialogue
Restaurant du château
à 14h

Musique

05 avril

**Audition mensuelle du
conservatoire**

Théâtre Robert Manuel
à 19h

06 avril

**AaRON / Los Chicros /
Apel Doorn**

Concert Pop planante
Clé des Champs à 20h30
Voir page 18

27 avril

**Uncommonfrommars /
Elevenz / Holy Bubble**

Concert Skate & Punk
Clé des Champs à 20h30



29 avril

"Concert César Franck"

Concert d'orgue par l'asso-
ciation Orgue à Plaisir avec
le Chœur de la cathédrale St
Louis de Versailles
Église Saint-Pierre à 17h

Sport

05 avril

**Rencontres d'endurance
organisées par L'USEP**

Terrain des peupliers
de 8h30 à 16h30

07 et 08 avril

"Tournoi annuel Zéropen"

7/4 de 8h30 à 20h
et 8/4 de 8h30 à 19h
Gymnase Nicole Hassler

23 et 30 avril

**Rencontres de football
organisées par L'USEP**

Terrain des peupliers
de 13h30 à 16h30

25 avril

Course au trésor

Organisée par la Direction
des sports
Parc du château

26 avril et 03 mai

**Rencontres de rugby
organisées par L'USEP**

Terrain des peupliers et stade
Robert Barran
de 13h30 à 16h30

29 avril

"Savon d'or 2007"

Course de caisse à savon

Organisée par l'association du
Savon d'Or Plaisirois
Contrôle technique et décora-
tions de 9h à 10h -
Course de 13h30 à 16h30
Rue René Bazin

Animation

04 avril

Animation Chorale bleue

Théâtre Robert Manuel
à 15h15

06 avril

Soirée familiale

Dans le cadre du festival
des notes de Printemps
Centre social La Mosaïque
à 19h30

07 avril

Chasse à l'œuf

Parc du château à 14h30



24 avril

Animation Chorale bleue

Théâtre Robert Manuel
à 10h30

25 avril

**Goûter scientifique "Le
papier recyclable"**

Centre social La Mosaïque
de 14h à 16h

Sport / Tennis

Championnat de France et de ligue

Tous les samedis et dimanches de mai

Tennis club de Plaisir de 9h à 18h



Prochain conseil municipal
Jeudi 26 avril à 20h
Salle du conseil municipal
Mairie-annexe

27 avril

Rencontre-débat "L'enfant après l'école"

Organisée par l'association Par'oles en partenariat avec le centre social Centre social La Mosaique à 18h

27 avril

Veillée africaine

Dans le cadre d'Escales d'ailleurs 2007 La Marmaison - Mare Aux Saules à 20h30

02 mai

Animation Livres et musique

Bibliothèque de La Mosaique à 10h30

04 mai

Veillée africaine

Dans le cadre d'Escales d'ailleurs 2007 Centre social Flora Tristan à 20h30

Emploi

25 avril

Forum de l'emploi et de l'alternance

Maison de l'entreprise et de l'emploi de 10h à 17h

Dimanche
22 avril

1^{er} tour
des élections
présidentielles

Dimanche
29 avril

Cérémonie du souvenir de la déportation

Organisée par le service du Protocole et l'ULAC
 11h30 : rendez-vous Mairie-annexe
 11h45 : dépôt de gerbe à la plaque Rawensbrück
 12h : dépôt d'une gerbe au Monument aux Morts

Le Maire à la rencontre des Plaisirois

Dates des réunions de quartiers

Lundi 23 avril

Quartiers Gare / Brigitte / Petits prés Centre social Flora Tristan à 20h

Mardi 24 avril

Quartiers Gâtines / Mare aux Saules / Sainte Apolline / La Chaîne Salle des fêtes des Gâtines à 20h

Jeudi 10 mai

Quartiers Aqueduc de l'Avre / Brétechelle Maison de l'Aqueduc à 20h

Lundi 14 mai

Quartiers La Boissière / Cent Arpents Salle de La Boissière à 20h

Mardi 15 mai

Quartiers Centre ville / Valibout / Danielle Salle du Conseil municipal à 20h

Bibliothèque express...

Vacances de printemps

La bibliothèque du château vous propose des **animations autour de l'Afrique** (création d'animaux de la savane et fresque africaine) Les mardi et jeudi de 10h30 à 12h et les mardi et jeudi de 14h à 16h30.

Mercredi 11 avril

Conte africain tout public
 Bibliothèque jeunesse du château
Contact : 01 30 79 63 18

Bloc note
associatif

Casa de Portugal

- Samedi 21 avril à 21h : ouverture de la Quinzaine Culturelle Grande soirée de Fado avec "Alma Mater"
- groupe d'étudiants venus de Coimbra (Portugal). Soirée avec repas (spécialités portugaises). Prix 40€.
- Réservation obligatoire.
- Dimanche 29 avril à 15h : Festival de folklore avec 5 groupes dont Ferreira de Aves. Bar avec spécialités portugaises. Entrée gratuite.
- Contact : 06 61 48 02 09

Les Familles plaisiroises

- Jeudi 26 avril à 12h30 : château de Ferrières en Brie (entre Lagny et Poncarré, en Seine et Marne) - Participation : 20€ adhérents, 24€ non adhérents. Inscriptions : 01 30 55 27 13
- Jeudi 14 juin : sortie d'une journée dans l'Oise. Départ 7h, parking Fleming. Retour 20h. Participation : 55€ adhérents, 60€ non adhérents. Nombre de participants limité à 50. Inscriptions : 01 30 55 27 13 (dès maintenant avec acompte de 15€).
- Dimanche 13 mai : Foire au grenier, parking de la République. Inscriptions à la Maison des Associations (92, rue du 19 Mars 1962), samedi 5 mai de 10h à 12h. Pièce d'identité obligatoire. Prix emplacements : 15€ le 1^{er} pour les adhérents, 25€ chacun pour les non adhérents. Renseignements : 01 34 89 36 82 ou 01 30 54 43 80

Danse Afro Gym Plaisiroise

- Forum Africain samedi 28 avril de 14h à 22h, salle des fêtes des gâtines.
- Entrée 10€ à 12€ gratuit pour les moins de 12 ans.
- Contact : 06 17 27 19 75 ou 06 61 86 04 12

Groupe des Peintres de Plaisir

- Exposition "les amours" les 3, 4, 5 et 6 mai de 14h à 18h, salle Béjart.
- Invitée d'honneur : Martine Frébault, aquarelliste.
- Contact : 01 30 54 24 42

**ENTRÉE
LIBRE**

**PENSEZ À
VOUS MUNIR
DE CV**

La Mission locale
et la Ville de Plaisir
vous invitent au

FORUM

de l'Emploi et de l'Alternance

Mercredi
25 avril
de 10h à 17h
Maison de l'Entreprise
et de l'Emploi
1426, Bd Léon Blum - Plaisir

Informations 01 30 79 53 53
www.miplaisir.org